



PROTCOLE SANITAIRE DE LA MEETING DU CRÉDIT MUTUEL SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 FÉVRIER 2021 CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE DE LA CACEM

Les consignes sanitaires gestes barrières et port du masque obligatoires nous conduisent à mettre en place des conditions de fonctionnement exceptionnelles et un protocole sanitaire renforcé.

LA COMPÉTITION DES 6 ET 7 FÉVRIER 2021 SE DÉROULERA À HUIS-CLOS.

En conséquence seuls les nageurs convoqués en chambre d'appel ou à l'échauffement, les officiels et organisateurs sont admis au bord du bassin – Le respect des gestes barrières et le port du masque sont obligatoires pour tous sauf le juge Arbitre et le Starter.

1. HORAIRES

Samedi (7h00 à 11h00 et 14h30 à 18h30)

Dimanche (7h00 à 11h30 et 14h30 à 18h00)

2. ACCUEIL

Les nageurs et l'encadrement sont accueillis à l'entrée extérieure côté tribunes. Ils seront installés dans les tribunes pendant toute la durée de la compétition.

Les référents COVID ou à défaut 3 adultes (5 maximum) pour les clubs ayant plus de 30 nageurs engagés (à inscrire sur doodle) sont attendus pour la gestion des nageurs dans les tribunes, ils devront faire respecter le port du masque et le maintien des nageurs dans l'espace attribué au club.

Un circuit de sens de circulation sera mis en place pour les nageurs à l'intérieur de la piscine.

Les attestations de participation obligatoires seront collectées à l'entrée de l'escalier des tribunes par les bénévoles désignés.

Chaque nageur devra remettre lui-même son attestation

3. ÉCHAUFFEMENT ET RÉPARTITION DES LIGNES

Voir document joint

Les clubs sont chargés de l'organisation de l'échauffement de leurs nageurs en respectant les règles suivantes :

- ✦ **Aucun nageur en attente au bord du bassin**
- ✦ **Nombres de nageurs limité en même temps dans l'eau par ligne d'eau.**

Après l'échauffement chaque nageur masqué doit obligatoirement rejoindre les tribunes et l'espace attribué à son club d'appartenance.

4. DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Il est organisé :

Une préchambre d'appel dans les gradins intérieurs.

Une chambre d'appel au bord du bassin (comme à l'accoutumée).

Seuls les nageurs convoqués seront présents en préchambre d'appel et en chambre d'appel.

Le port du masque est obligatoire jusqu'à la sortie de la chambre d'appel en direction des plots de départ.

Des poubelles seront mises à disposition pour jeter les masques.

Cependant nous recommandons le port de masques en tissu que le nageur pourra placer avec ses vêtements dans une poche de protection à son nom dans le panier à côté du plot.

Le masque devra être porté dès la sortie de la récupération.

Il est demandé aux nageurs de prévoir un petit sac souple (à dos ou autre) pour le rangement des vêtements à côté des plots de départ.

2 lignes du bassin de 25 m pourront être utilisées pour la récupération : 12 nageurs maximum dans l'eau en même temps.

Toute sortie d'un nageur du bâtiment piscine vers le parking est définitive.

5. PUBLIC

Les parents ne pourront pas assister à la compétition. En cas de non-respect des consignes, la compétition risque d'être annulée, il est donc demandé de faire preuve de civisme dans l'utilisation de l'espace.

6. RESTAURATION

La Ligue de Natation de Martinique ne propose pas de repas aux clubs. Aussi, les tribunes seront fermées pendant la pause méridienne.

